

# Budget : le coup de semonce de la Commission

SEMESTRE EUROPÉEN Les finances publiques restent le point faible de la Belgique

- ▶ La Commission salue le tax shift et l'amélioration de la compétitivité.
- ▶ Mais elle met en garde : les finances publiques dévient de leur trajectoire...

La Commission européenne a publié vendredi ses « rapports par pays », dans lesquels elle analyse les défis économiques et sociaux auxquels font face les États membres. L'exercice n'est pas gratuit. S'il s'agit d'analyses largement « techniques » (entendez par là qu'il n'y a pas réellement de recommandations à ce stade), l'exercice n'est pas que de pure forme. La publication des rapports par pays constitue une étape importante du « semestre européen », dans le cadre duquel les gouvernements soumettront, à la fin d'avril, leurs programmes d'action.

Pour la Belgique, on retiendra trois messages principaux : sur la compétitivité, sur le tax shift et sur la trajectoire budgétaire.

S'agissant de la compétitivité, les nouvelles sont globalement positives. La compétitivité-coût s'améliore, note la Commission, qui salue la politique de modération salariale mise en œuvre par la coalition suédoise. Mais la Commission estime que de telles mesures correctrices ne résolvent pas les problèmes de fond.

D'une part, la hausse des prix reste plus élevée que chez nos partenaires européens. Ce différentiel, note la Commission, s'explique en partie par la hausse des taxes sur la consommation – TVA et accises – mise en œuvre dans le cadre du tax shift. Mais pas seulement. La Commission met en exergue une inflation plus élevée dans la distribution, les services ou encore les télécommunications, que pourrait expliquer une concurrence insuffisante. Et il y a péril en la demeure. Car cela pourrait conduire, prévient la Commission, à une détérioration de la compétitivité, aussi bien par des effets directs qu'indirects (comprenez : au travers des salaires).

Deuxième hémol : une économie comme la nôtre, où notamment les salaires sont relativement élevés, ne peut pas se contenter de maîtriser sa compétitivité-coût ; elle doit également « monter en gamme ». Or, notre économie reste désespérément spécialisée dans les produits de moyen de gamme, où la concurrence en prix est des plus vives. Dans la même veine, la Commission déplore les trop faibles capacités d'innovation de nos entreprises.

La Commission salue le tax shift, qui allège la pression fiscale et parafiscale sur le travail. Un autre bon point est donné au gouvernement Michel pour le choix – dont on doit rappeler qu'il a un temps fait débat au sein de la coalition – d'avoir privilégié la réduction des cotisations sociales sur les bas salaires et les travailleurs peu qualifiés. Pour la Com-

mission, cela permettra de doper l'impact en termes d'emplois.

## Tax shift : un bémol

Mais attention : le tax shift n'est pas totalement financé – comprenez que toutes les mesures de réduction des impôts sur le travail et de cotisations sociales ne sont pas (encore) compensées par des mesures en sens inverse sur d'autres bases fiscales ou par une réduction

des dépenses publiques. Et le « gap » est large, prévient la Commission : entre 0,4 % et 1 % du PIB en 2020, même en tenant compte des effets retour (l'impact positif sur la croissance et l'emploi). C'est un mauvais point d'autant que – c'est le troisième message – la trajectoire budgétaire reste un sujet de préoccupation.

Certes, le déficit budgétaire ne devrait pas dépasser cette année 2,8 % ; la Belgique resterait dès lors sous la barre des 3 %. Mais la réduction du « déficit structurel » (hors mesure one shot et effet de la conjoncture) est trop lente : 0,3 % en 2015 et 0,3 % attendu en 2016, contre 0,6 % exigé pour chacune des années. *Le Soir* l'expliquait il y a quelques semaines, lors de la publica-

tion des prévisions économiques d'hiver de la Commission : la Belgique va se faire taper sur les doigts et la Commission devrait de toute évidence recommander en mai des efforts budgétaires additionnels. D'ici là, la Commission va d'abord rencontrer les autorités belges, aux différents niveaux, ainsi que les parlements et les partenaires sociaux. Puis, à la fin d'avril, le gouvernement soumettra son programme de réforme et son programme de stabilité budgétaire. Il s'agira alors d'être convaincant... ■

DOMINIQUE BERNIS

## INFRASTRUCTURES

### La Commission épingle la mobilité

Si la Belgique dispose, grâce à sa position centrale en Europe, « d'un réseau routier et ferroviaire dense et bien intégré dans les principales infrastructures européennes de transport », le pays souffre de ses embouteillages, les pires d'Europe en termes de temps perdu et de retards, et du manque d'investissement dans les infrastructures. La Belgique investit un montant inférieur à la moyenne européenne dans les infrastructures routières et l'entretien du réseau routier. « *Exprimés en pourcentage du PIB, les investissements sont aujourd'hui inférieurs à ceux des années 1990* », relève la Commission, qui pointe les conséquences économiques et environnementales des embarras de circulation.